

AV-103® CATALYST SP**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-103 CATALYST SP
Autres moyens d'identification	SPS
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 07 mars, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur.

P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Page 01 de 08

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100).
Intervention :
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/
Savon
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison/un médecin/
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage :
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
Élimination :
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
Autres dangers
Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Sodium persulfate	7775-27-1	100	SPS	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Page 02 de 08

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge. Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme chez certaines personnes. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau pulvérisée ou de brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Oxydant. Dégage de l'oxygène et crée une atmosphère riche en oxygène. Facilite l'inflammation de matériaux combustibles.

Oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; oxydes de soufre corrosifs.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Dans le cas d'un incendie de grande surface, évacuer immédiatement le secteur et utiliser une lance sur tourelle ou un support de lance télécommandé. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : nE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Fuites ou déversements importants : éviter de produire de la poussière. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Page 03 de 08

l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de produire de la poussière. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité), à l'abri des matériaux combustibles et inflammables (p. ex. vieux chiffons, carton). Stocker dans un récipient fermé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Sodium persulfate	0.1 mg/m ³					

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile. Combinaison résistante chimique: Tychem® SL (Saranex(MD)).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre cristalline blanc. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet
pH	3.5 - 3.8 (10% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Ne forme pas de vapeur.
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	2.55 à 68 °F (20 °C)
Solubilité	700 g/L (Très soluble) dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	356 °F (180 °C)
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Sans objet
Température critique	Sans objet
Conductivité électrique	Sans objet
Concentration des vapeurs à saturation	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit violemment en présence de : conditions acides (pH bas), conditions alcalines (pH élevé). Se décompose en présence de : eau. Dégage une quantité de chaleur et une pression importantes.

Conditions à éviter

Contact prolongé avec l'eau ou l'humidité.

Matériaux incompatibles

Réagit violemment avec : alcanolamines (p. ex. triéthanolamine), amines (p. ex. triéthylamine), ammoniac, métaux (p. ex. aluminium), agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Ammoniac corrosif et inflammable; oxygène (oxydant fort); oxydes de soufre corrosifs; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Sodium persulfate		1200 mg/kg (rat)	
-------------------	--	------------------	--

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

N'est pas un irritant des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Une seule exposition à une concentration élevée peut causer une maladie de longue durée comme l'asthme. Dans ce cas, de nombreux facteurs comme d'autres produits chimiques ou des températures froides peuvent facilement irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent comprendre une dyspnée, une oppression à la poitrine et un sifflement.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon des preuves limitées.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Sodium persulfate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Sodium persulfate	163 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	116 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures)		
-------------------	---	--	--	--

Persistence et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1505	Sodium Persulfate (Sodium persulfate)	5.1	III
US DOT	1505	Sodium Persulfate (Sodium persulfate)	5.1	III

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LIS.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 1

Danger particulier - Comburant

FDS préparée par Avanti International

Date de préparation le 07 mars, 2018

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée	le 07 mai, 2018
Indicateurs de révision	Sans objet.
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AV-103 CATALYST SP - Ver. 1

Date de préparation : le 07 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 mai, 2018